

# Commune de Tocqueville

Compte rendu de la réunion du conseil municipal - N° 15 – 2017.3

Du Vendredi 29 septembre 2017 à 20H00

=o\$0o=



- **Présents** : Chantal DUCOURET, Didier LOIR, Philippe GOHEL, Pierre ANTHOUARD, Christine ROBINE, Daniel LEBEURY, Gisèle LOZIER.
- **Absent(s) excusé(s)** : Delphine QUERY-VALOGNES (pouvoir à D. LEBEURY), Bruno GUERARD, Jean-Guillaume De TOCQUEVILLE, Julien BERTOT
- **Secrétaire de séance** : Bruno GUERARD (absent excusé) remplacé par Christine ROBINE.

## Ordre du jour

### 1. Location du logement 18 rue Alexis de Tocqueville.

Le Conseil est informé que suite au départ de la famille COMPERE, et aux annonces effectuées sur les réseaux sociaux, deux dossiers ont été déposés. Le choix s'est porté sur la candidature de Madame BAUDAIN Simone, mère de 4 enfants, demeurant actuellement à St Pierre Eglise.



### 2. S.D.E.M.: Syndicat départemental d'énergies de la Manche

Anciennement syndicat d'électrification, il nous est demandé de nous positionner sur des modifications statutaires. Après avoir pris connaissance des documents mis à disposition, à **l'Unanimité**, le Conseil municipal vote : **8 voix POUR**

### 3. Approbation du rapport du CLECT et nouvelles prises de compétences:



La Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (la CLECT) est une sous-commission de la C.A.C., (comité d'agglomération du Cotentin). Elle a pour principale mission de procéder à l'évaluation des charges liées aux transferts de compétences entre communes et intercommunalité ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique (FPU). La CLECT contribue à garantir l'équité financière entre les communes et la communauté.

Le conseil municipal se positionne par : **2 voix POUR** et **6 ABSTENTIONS**

Concernant l'accord pour la prise de compétences des Services santé et enseignement supérieurs et recherche, le conseil municipal accepte à la **Majorité**

### 4. Rapport Barnier sur le service de l'eau potable

Géré aujourd'hui par le Syndicat d'eau du Val de Saire, le rapport nous permet d'avoir les détails sur le fonctionnement et les coûts de la distribution d'eau dans notre secteur. Le Conseil Municipal le valide à l'**unanimité**.  
**INFO** : Cette compétence de l'eau sera également récupérée par la C.A.C. au 1<sup>er</sup> janvier 2018.



\*\*\* Tous les documents se rapportant aux délibérations ci-dessus sont consultables en Mairie, ou sur notre site internet : <http://www.tocqueville50330.fr>

### 5. Mise à disposition de salle pour activités sportives

Le conseil saisi de deux demandes donne son accord pour la mise à disposition de la salle pour :

- Activité Pilates: (méthode d'entraînement physique qui s'inspire du yoga, de la danse et de la gymnastique. Elle se pratique au sol, sur un tapis). le **Mercredi à 14H00**. La Mairie met la salle à disposition pour 80 € à l'année
  - Marcheurs du val de Saire : **Le mercredi à 16H00** pour le goûter. La Mairie met la salle à disposition pour 100 € à l'année
- ➔ Vous pouvez vous inscrire à ces 2 activités. Renseignez-vous en vous rendant sur place pendant qu'elles ont lieu.



### 6. Modifications budgétaires sur investissements

Quelques dépenses imprévues viennent modifier notre budget primitif : Lave vaisselle pour la salle 2 970 € - Convecteurs pour logement 450 € - Douche pour logement 1 450 € - lavabo pour logement 284 €. Ces sommes seront prises sur le fonds FPIC que l'on a perçu en 2017. Accord du conseil municipal à la **Majorité**.

## Questions diverses

- a) **Prenez note** : Le repas des aînés aura lieu le dimanche 5 novembre. Toutes les personnes de plus de 65 ans recevront une invitation.
- b) **L'Association pour la sauvegarde de l'Eglise** nous informe que les travaux d'éclairage, et la peinture de la statue extérieure seront réalisés en Octobre.



- c) **Lavoirs** : la couverture de celui de la rue d'Ozeville vient d'être refaite, 2 autres lavoirs rue d'Ingleville méritent aussi d'être nettoyés. Pour les personnes soucieuses de conserver ce patrimoine, \*\* Nous faisons appel aux bonnes volontés **le samedi 18 novembre**. (Date à confirmer)\*\*\*

## Infos diverses :

**Les saisons musicales de "l'ancienne" Laiterie** : Vendredi 6 Octobre à 20h30 : une suite de 4 concerts commentés et animés par Manuel LUCAS, concertiste. ➔ Plus d'infos sur le site [www.laiterie-tocqueville.com](http://www.laiterie-tocqueville.com) Réservation indispensable 02 14 14 42 21.